

## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN CHIFFRES

38 ANS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

FORMATIONS AUX METIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORET, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES







**EMPLOI** 

Taux d'emploi des diplômés : 70% après un CAP - BEP 79% après un BAC - BTSA Après 3 ans:

> 71% en CDI 85% en CDI pour les BTSA

SATISFAITS ET CONFIANTS!

96% satisfaits de la formation suivie 71% satisfaits de leur situation actuelle 83% confiants en leur avenir professionnel

Une formation utile pour sa vie personnelle 88% professionnelle 71%



La gestion de l'enseignement agricole a été tranférée de l'État à la Nouvelle-Calédonie au 1 <sup>er</sup> janvier DE L'AGRICULTURE 2012. Les diplômes sont délivrés par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. ET DE LA SOUVERAINETÉ

Renseignements: Direction du Service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement

23 24 30 - orientation.dafe@gouv.nc - https://dafe.gouv.nc/ 2 sources : enquête IDCNC et DAFE – (1) 2024 scolaire (2) au 11 février 2025 Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE

**ALIMENTAIRE**